



UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR L'ÉDUCATION DANS LE 93, C'EST MAINTENANT !



Le système éducatif de Seine-Saint-Denis connaît une crise sans précédent : hausse continue du nombre d'élèves par classe (+ 600 élèves en collège, + 30 classes de seconde GT), difficultés importantes de ressources humaines (90 postes en mathématiques non-pourvus après le mouvement), nombre record d'embauches de non-titulaires (15% des personnels !), dizaines d'élèves non-affectés, pas de remplaçants pendant plusieurs semaines, remise en cause des options et des enseignements en demi-groupes.

Depuis la rentrée 2013, à l'appel de la FSU 93, les personnels du département se sont mobilisés à plusieurs reprises pour exiger un plan de développement pour l'éducation (5 grèves en septembre 2013 et février-mars 2014, manifestation le samedi 30 novembre 2013). Ces luttes ont permis de faire prendre conscience des difficultés des services publics du département à l'ensemble de la population.

Or, **le gouvernement reste impassible** : les créations de postes permettent à peine d'affronter la hausse démographique, les seuils historiques du département ne sont plus tenus, aucune mesure salariale d'envergure n'a été prise. Le budget 2015 ouvre des postes de manière insuffisante. De plus, la réforme de l'éducation prioritaire se fera à moyen constant, déshabillant les collèges qui ne seront pas concernés et tous les lycées.

PLUS QUE JAMAIS, LA MOBILISATION EST UNE NÉCESSITÉ pour obtenir un autre budget et un plan de développement pour la Seine-Saint-Denis ! C'est maintenant que le budget se discute au Parlement ! **C'EST DONC MAINTENANT QUE LES PERSONNELS DOIVENT EXPRIMER FORTEMENT LEURS REVENDICATIONS !**

IMMÉDIATEMENT, LES PERSONNELS REVENDIQUENT :

- **une prime spécifique de logement** pour prendre en compte le coût élevé de la vie en Île-de-France ;
- **une dotation horaire** pour la rentrée 2015 pour faire face à la hausse démographique en maintenant les seuils historiques de la Seine-Saint-Denis (30 élèves/classe en seconde en éducation prioritaire, 25 en collège non-classé, 24 en ZEP, 23 en sensible) ;
- **la création de tous les postes nécessaires** et la titularisation des précaires du département ;
- **une réforme de l'éducation prioritaire transparente**, qui ne supprime pas de moyens aux établissements, qui ne remette pas en cause les seuils du département et qui ne permette pas de multiples dérégulations dans les collèges concernés.

A PLUS LONG TERME, LES PERSONNELS EXIGENT un plan pluriannuel de créations de postes pour résorber l'effet désastreux des suppressions de 2002 à 2012 et une revalorisation des salaires qui incite les jeunes à s'engager dans la profession, pour pourvoir tous les postes ouverts.

TOUS EN GRÈVE **JEUDI 20 NOVEMBRE 2014**

*Une manifestation sera organisée à Paris.
Nous vous communiquerons rapidement le rendez-vous et l'horaire.*